

Habitat 6410**Prairies humides
oligotrophes à molinie****Description de l'habitat**

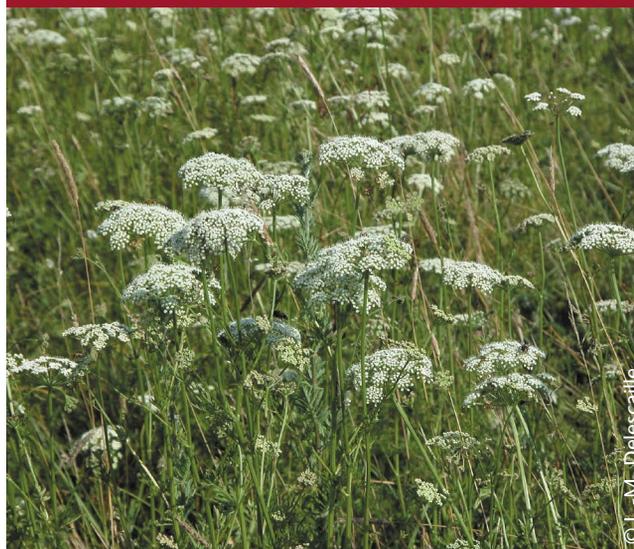
Les prairies à molinie sont des formations végétales herbacées se développant sur des sols pauvres en éléments nutritifs (oligotrophes), à nappe phréatique fluctuante (nappe battante). Détémpé en hiver, le sol peut se dessécher et se crevasser en été. Il peut être minéral (argileux) ou organique (tourbeux). Ces prairies non fertilisées produisaient autrefois un foin médiocre ou de la litière selon les régions. Elles étaient normalement fauchées une seule fois par an, souvent tard dans la saison, lorsque le sol était suffisamment ressuyé.

Espèces végétales typiques

Les prairies à molinie montrent une végétation assez courte, composée d'espèces graminoides (agrostis des chiens, laïche bleuâtre, laïche puce, jonc acutiflore, jonc aggloméré, jonc à tépales obtus) avec une assez grande variété de dicotylédones : succise des prés, scorzonère, sélin à feuilles de carvi. Lorsque ces prairies sont encore régulièrement fauchées, la molinie y est souvent discrète et elles comportent également des espèces frugales des prairies de fauche (fleur de coucou, flouve odorante, silaus des prés, rhinanthé à petites fleurs, achillée sternutatoire, etc). Diverses variantes ont été décrites selon la nature et la richesse en bases du sol.

La variante des sols tourbeux ou paratourbeux acides est souvent pauvre en espèces mais peut être caractérisée par la gentiane pneumonanthe, la valériane dioïque, le crépide des marais. Elle possède une série d'espèces en commun avec les nardaies fraîches et les bas-marais acides. En cas d'abandon, cette variante est souvent totalement dominée par la molinie ou par le jonc acutiflore.

La variante des substrats neutres ou basiques est souvent plus riche en espèces, avec la parnassie des marais, la sanguisorbe officinale, l'ophioglosse vulgaire, la renoncule des bois, la colchique, la serratule des teinturiers. Elle a des espèces communes avec les pelouses calcicoles mésophiles (laïche glauque et tomenteuse, gymnadénie moucheron, orchis de Fuchs, orchis bouffon, bétoine) et les bas-marais alcalins (épipactis des marais, laïche blonde, laïche jaunâtre, orchis de mai).



© L.-M. Delascaille

Répartition et statut

Les prairies à molinie étaient jadis largement répandues sur les sols mal drainés de Fagne-Famenne, d'Ardenne et de Lorraine et, plus localement, dans les autres régions de Wallonie. Elles ont fortement régressé au XX^{ème} siècle. La plupart ont été transformées en prairies permanentes par drainage et amendement ou ont été boisées, essentiellement avec l'épicéa en Ardenne, le pin sylvestre en Fagne-Famenne et, localement, avec les peupliers hybrides. Beaucoup ont été simplement abandonnées et se sont boisées spontanément. L'enfrichement se marque par l'extension de la molinie, surtout sur les substrats acides et tourbeux, ou par l'extension des joncs lorsque le drainage est ralenti. Localement, les espèces de la mégaphorbiaie (habitat 6430) peuvent envahir les prairies à molinie. Le boisement est le fait des saules à oreillette ou cendré, de la bourdaine, du bouleau pubescent, du sorbier des oiseleurs.

Intérêt écologique

Les prairies à molinie sont l'habitat du damier de la sucise, un papillon protégé à l'échelle européenne.

Menaces

Les prairies à molinie qui subsistent dans le domaine agricole sont menacées par l'évolution des pratiques : drainage, amendement, abandon de la fauche au profit du pâturage. Certaines sont boisées avec des essences exotiques. Celles qui ont été délaissées s'enrichissent (dominance de la molinie, des joncs ou de la reine des prés) et se boisent, ce qui est fatal à la flore caractéristique.



© J. Taymans

Laïche faux-panic.

Objectifs de gestion

L'objectif de la gestion est de conserver toutes les prairies à molinie qui subsistent en assurant leur entretien adéquat. Il est en outre nécessaire de restaurer celles qui se sont enfrichées et embroussaillées pour assurer la survie des espèces qui s'y maintiennent. Enfin, certains déboisements se justifient pour restaurer le microclimat et pour assurer la continuité entre les sites (connectivité).

Mesures

Les prairies à molinie qui subsistent doivent impérativement être préservées et entretenues de manière adéquate. L'entretien peut être assuré par un fauchage tardif avec exportation de la litière ou, lorsqu'il est devenu impossible, par pâturage bovin très extensif en période de végétation. Tout drainage doit être interdit et l'utilisation d'amendements doit être proscrit.

La présence du damier de la succise impose des contraintes de gestion supplémentaires (voir fiche de cette espèce).

Les prairies enfrichées ou embroussaillées doivent d'abord être restaurées par fauchage, coupe des buissons et exportation avant d'envisager leur entretien.

Dans le cas des peuplements denses de molinie, la végétation peut être gyrobroyée ou étrépie.

La restauration au départ de stations dégradées ou de boisements est possible. Elle peut être accélérée par transfert de foin. Elle doit concerner prioritairement des stations situées en périphérie de prairies existantes.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

